

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 17

Artikel: La Française dépeinte par une Lausannoise
Autor: Trottenville, Sophie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
 2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux

La Française dépeinte par une Lausannoise.

Monsieur le Rédacteur,

Il m'a fallu dix jours de réflexion pour arriver à me rendre compte de l'esprit dans lequel votre collaboratrice d'occasion, madame Anastasie Latour, a fait le portrait de la femme lausannoise.

Il faut convenir que la pillule des dures vérités qu'elle nous administre a été si bien emmiellée que, si elle nous irritait, nous serions parfaitement ridicules ; d'un autre côté, accepter sans restriction, boire à yeux fermés le calice de la flatterie, serait tout aussi sot. — Or, étant donné le degré excessif de développement qu'on nous prête, nous avons flairé dans le jugement porté sur nous un courant d'ironie qui nous a engagé à riposter, ce que nous ferons en usant de nobles et justes représailles.

La Française naît généralement douée des plus heureuses dispositions ; mémoire, bon sens, tact, promptitude à comprendre et à s'assimiler. De tout cela, exceptons pourtant le don des langues, auquel le goût et l'esprit français sont parfaitement réfractaires.

Au physique, tout en elle est grâce ; les traits sont fins, le regard vif et spirituel, les attaches infiniment petites et aristocratiques, la démarche rapide et élastique. Tout cela est rehaussé par un vêtement de coupe gracieuse, d'une sobriété de garnitures si coquettement calculée, que, malgré soi, et quelque frayer qu'on ait de trahir sa qualité d'étranger ou de provincial, on s'arrête longuement, dans les jardins publics, à considérer cette petite merveille appelée la fillette parisienne. Cependant, à l'admiration du premier moment succède une bouffée de regrets, quand on constate que ces grâces de l'enfance sont entachées de minauderies, de prétentions, de mouvements affectés. Ces fillettes n'ont pas atteint leur douzième année, qu'elles s'occupent d'un petit cousin à qui elles ont promis leur main et leur foi.

A quinze ans, telle autre qui reçoit d'un collégien une déclaration dans toutes les règles, répond avec une pose de M^{lle} Agar, et se prenant parfaitement au sérieux : « Enfant, je pourrais être votre mère. »

Est-ce peut-être ce qui explique l'usage strict et sans exception, dans les villes, de faire accompagner partout la jeune fille. Car, traverser la rue seulement pour une simple emplette, serait une suprême inconvenance qui implique, disons-le inci-

demment, de certains reproches à adresser au sexe masculin. Celui-ci devrait en effet chercher son modèle chez les Américains, pour apprendre le respect de la femme inconnue, d'où découlera la sécurité de la jeune fille.

L'instruction de la Française tiendra dans sa vie une place peu considérable, à moins qu'elle ne se prépare à la carrière d'institutrice ; à seize ans, et même avant, elle peut être en possession du brevet officiel primaire, et dès lors, elle est convaincue qu'elle a atteint le pinacle de la science. Un nombre beaucoup plus restreint de jeunes personnes poussent l'ambition jusqu'à atteindre le brevet de l'enseignement supérieur ; aussi les cours de la Sorbonne comptent-ils autant d'auditeurs étrangers que de françaises. Eh bien, le croirait-on, mais c'est pourtant un fait, rien ne vous surprend si agréablement, rien ne vous tient autant sous le charme que le babil de quelques-unes ou la conversation des autres. L'intonation, l'accent français véritables, sont une musique agréable à toute oreille délicate. Pour exprimer la pensée la plus banale, le fait le plus insignifiant, la Française trouve toujours le mot propre, la tournure la plus gracieuse, et nous ne parvenons pas davantage à nous expliquer cette supériorité qu'à l'imiter.

Aussi ses manières aisées, la satisfaction qu'elle a d'elle-même, proviennent-elles bien moins du sentiment de ce qu'elle sait, que de la conviction consciencieuse ou inconsciente qu'elle plaît. Dans les travaux manuels, elle est habile plus qu'aucune autre, elle réussit du premier coup là où nous autres essayons, défaisons, recommençons. Elle a l'intuition de toute chose, ce qui expliquerait pourquoi l'étude méthodique, consciencieuse lui est antipathique, puisqu'elle lui paraît superflue.

Avec un rien, un bout de ruban ou d'étoffe quelconque, la Française façonnera en peu de moments une coiffure gracieuse ; elle corrigera une légère erreur de couturière émérite avec une sûreté de coup d'œil et de procédé qui nous étonne. Tout ce qui charme le coup d'œil, captive agréablement l'attention, est le grand objectif de la Française ; c'est le but de son existence et de ses préoccupations. Et si nous sommes tentés d'avoir un léger dédain pour sa frivolité apparente, nous nous rappellerons les nombreux faits historiques dans lesquels elle a prouvé tout le dévouement, toute l'abnégation dont son âme est capable aux instants de détresse ou de danger.

Pour ce qui est de ses habitudes religieuses, ses sentiments de piété, je ne me permettrai pas de juger une chose que personne n'a le droit de juger. Seulement, la légende d'Asmodée ne nous a-t-elle pas révélé quelle fraction désolante de fidèles remplissant les églises catholiques de France, s'y trouve réunie pour les intérêts de l'amour?

Sophie TROTTENVILLE.

Le général Boulanger fait tant parler de lui, qu'il ne se passe pas de jours sans qu'on entende poser cette question : « Mais d'où peut venir une telle popularité ? qu'est-ce que cet homme a donc fait ? et quels sont ses états de service ? » Sa biographie, très complète, qui vient de paraître dans le supplément du grand dictionnaire de Larousse, va nous l'apprendre.

« Le général Boulanger est né à Rennes en 1837. Sorti de Saint-Cyr en 1856, comme sous-lieutenant au 1^{er} tirailleurs algériens, il se distingua pendant l'expédition de Kabylie, en 1857. En Italie, en 1859, sa belle conduite à Turbigo, où un coup de feu l'atteignit en pleine poitrine, lui valut la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Après la paix de Villafranca, il retourna en Afrique et fut promu lieutenant en 1860. Bientôt il s'embarqua pour l'expédition de l'Indo-Chine, et, du 15 octobre 1861 au 3 mai 1864, il prit part à tous les combats, se faisant remarquer par son entrain à la tête de ses hommes. Le 21 juillet 1862, il avait été nommé capitaine. En 1864, il revint en Afrique; puis fut désigné pour occuper, à l'École de Saint-Cyr, l'emploi de commandant de compagnie. Au 15 juillet 1870, il fut promu chef de bataillon. Ce bataillon, faisant partie de l'armée de Paris, dès les premières affaires, son chef se fit promptement remarquer, et en novembre, on lui confia, comme lieutenant-colonel, le commandement du 114^e de ligne.

A Champigny, une balle lui fracassa l'épaule, mais il ne quitta pas son régiment et le conduisit avec une extrême vigueur, électrisant ses hommes et les maintenant sous le feu. En janvier 1871, il était promu colonel du 114^e. C'est en cette qualité qu'il prit part au second siège de Paris. Le 22 mai, en enlevant une des dernières barricades de l'avenue d'Orléans, il reçut une balle au coude gauche. Cité deux fois à l'ordre du jour de l'armée de Versailles, il fut en outre promu officier de la Légion d'honneur (24 juin 1871).

Nommé général de brigade en 1880, et n'ayant servi que dans l'infanterie, il voulut connaître les autres armes et obtint le commandement de la 14^e brigade de cavalerie, dont il s'acquitta avec une grande distinction. Le 16 mai 1882, il fut nommé directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, où il prit alors une part active à de nombreuses réformes. »

Cet état de service est certainement très beau, et l'on comprend les gamins de Paris chantant :

C'est Boulange, lange, lange
C'est Boulanger qu'il nous faut.

Mais cela veut-il dire que le monde entier doit s'occuper journalièrement du général, et que M. Car-

not doit lui céder le fauteuil ? Non, le général est un bon et brave soldat ; mais il n'est pas le seul en France.

L'article de notre aimable correspondante, Madame Anastasie Latour, ayant pour titre : *La Lausannoise, jugée par une Française*, nous a valu, sous forme de chanson, la charmante réponse qu'on va lire :

La Lausannoise,

CHANSON D'ÉTUDIANTS.

Air : *Si le roi m'avait donné, Paris, sa grand'ville...*

J'ai, messieurs, bien parcouru
La machine ronde,
D'amour, jamais dépourvu,
A travers le monde ;
Mais du vieux jusqu'au nouveau
Aucune femme ne vaut
Une Lausannoise, ô gué !
Une Lausannoise.

J'ai trouvé chez les Anglais
Mainte belle fille,
Dans les champs ou les palais,
Les bourgs ou la ville.
Plus d'une a de la beauté,
Mais pas la franche gaité
De la Lausannoise, ô gué !
De la Lausannoise.

Passant chez les Allemands,
J'admire la blonde ;
Malgré ses yeux si brillants
Et sa taille ronde,
J'aime mieux l'air si charmant
Que donne le bleu Léman
A la Lausannoise, ô gué !
A la Lausannoise.

Quand vous voudrez vous charger
Des soins d'un ménage,
N'allez pas à l'étranger,
Ce serait dommage.
Choisissez, sans hésiter,
Celle que je veux chanter,
C'est la Lausannoise, ô gué !
C'est la Lausannoise.

On lui reproche, à Paris,
De manquer de grâce,
De voir toujours un mari
Dans celui qui passe.
Mais sur ce chapitre-ci,
Les Parisiennes aussi
Sont des Lausannoises, ô gué !
Sont des Lausannoises.

Jeunes gens pleins de vigueur,
Vous avez, je pense,
Dans un coin de votre cœur,
Un amour qui danse.
Que, dans la société,
Chacun boive à la santé
De la Lausannoise, ô gué !
De la Lausannoise.

X. Y. Z.